Les lacs d'Arsine par Villar d'Arène

Briançonnais

Lacs d'Arsine (©Thibaut Blais)

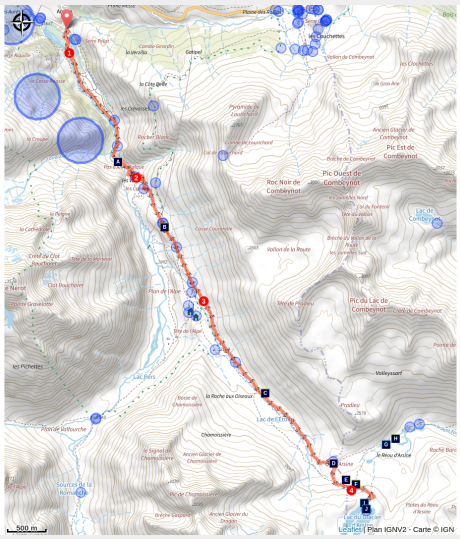

Cette randonnée longue mais sans difficulté technique, traverse un paysage à la fois bucolique et majestueux pour entrer au cœur du Parc national des Ecrins, et admirer de près les moraines et les glaciers.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 6 h 30

Longueur : 18.4 km

Dénivelé positif : 807 m

Difficulté : Difficile

Type : Aller-retour

Thèmes : Col, Géologie, Lac et glacier, Point de vue

Itinéraire

Départ : Parking Micro Centrale Hydroélectrique du Plan de l'Alp
Arrivée : Parking Micro Centrale Hydroélectrique du Plan de l'Alp
Communes : 1. Villar-d'Arêne
2. Le Monêtier-les-Bains

Profil altimétrique

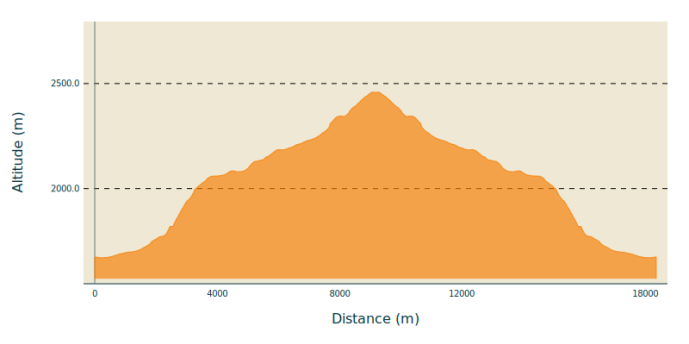

Altitude min 1671 m Altitude max 2459 m

1. Traverser le pont d'Arsine et suivre vers la droite une piste qui longe la rivière la Romanche (il est possible de suivre cette piste caillouteuse jusqu'au parking de la Gravière).

2. Au bout de la piste, rejoindre le sentier du GR54 et continuer tout droit sur celui-ci. On y franchit le raidillon des Voutes en de nombreux lacets.

3. A l'embranchement, continuer vers la gauche sur le GR54. Laisser sur la droite le sentier qui mène aux refuges de l'Alpe de Villar et continuer tout droit vers le col d'Arsine sur le GR54.

4. Au col d'Arsine, prendre vers la droite un petit sentier qui sillonne entre les gros rochers pour ensuite grimper l'imposante moraine du glacier d'Arsine. Les lacs d'Arsine se cachent derrière.

Revenir par le même itinéraire.

Sur votre route...

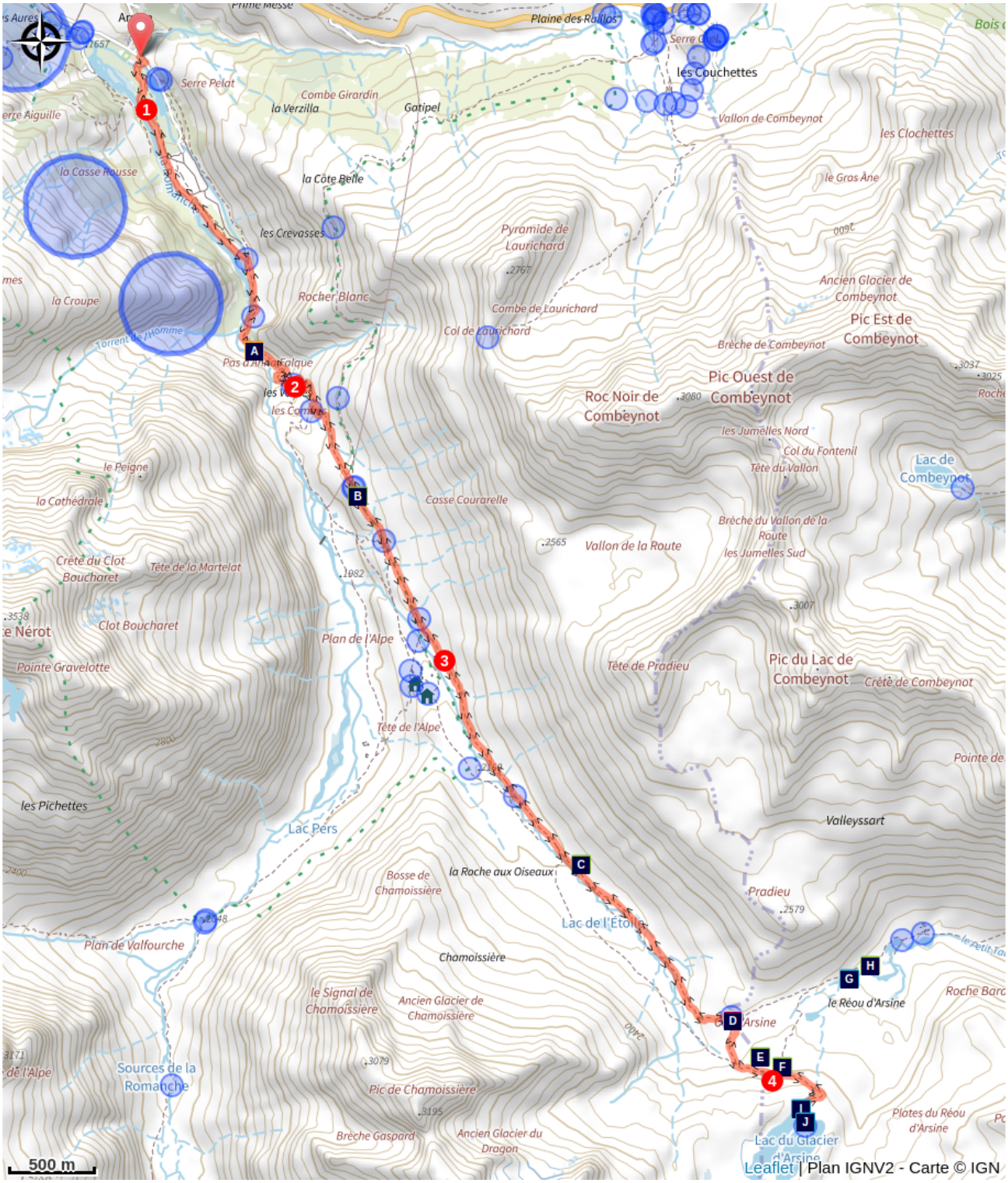

- Vallée de la Romanche, Charles Bertier (A)
- Swertie vivace (C)
- Jonc arctique (E)
- Moraine (G)
- Vêlage (I)
- La "bosse" des marmottes (B)
- Col d'Arsine (D)
- Lagopède alpin (F)
- Un régime aquatique (H)
- Fonte du glacier d'Arsine (J)

Toutes les informations pratiques

Recommandations

VOUS RANDONNEZ DANS LE CŒUR DU PARC NATIONAL DES ECRINS. Le massif des Écrins est un espace exceptionnel, ouvert à tous, dont les patrimoines naturels, culturels et paysagers sont rares. Pour protéger ces richesses, le cœur du parc est matérialisé par des drapeaux peints bleu-blanc-rouge, où une réglementation est à respecter. Merci d’en prendre connaissance en préparant votre randonnée afin de préserver ce bien collectif sur le site ecrins-parcnational.fr.

Matériel

Chapeau/Casquette pour s'abriter du fort ensoleillement. Lunettes de soleil, plusieurs litres d'eau, bâtons de marche, veste coupe-vent.

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking Micro Centrale Hydroélectrique du Plan de l'Alp

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2500m.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2600m.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de La Grave
RD1091, 05320 La Grave

lagrave@hautesvallees.com
Tel : (+33) 04 76 79 90 05
https://www.hautesvallees.com/la-grave/

Source

Apidae

http://www.apidae-tourisme.com

Office de Tourisme des Hautes Vallées

https://www.hautesvallees.com

Sur votre route...

Vallée de la Romanche, Charles Bertier (A)

Source d'inspiration pour de nombreux artistes de montagne, la Romanche fut peinte à maintes reprises. Elle inspire notamment à Charles Bertier (1860-1924) *Vallée de la Romanche au Pied-du-Col* et *Les Fréaux près de La Grave*, deux huiles sur toile réalisées en 1894. Initié à la peinture de paysage par Jean Achard et à la peinture de montagne par l'abbé Guétal, cet artiste d'origine grenobloise n'hésite pas à planter son chevalet sur les plus hauts sommets des Alpes dauphinoises. Par ailleurs, il se donne pour mission de "faire comprendre la montagne" à ses contemporains.

Attribution : © Musée de Grenoble

La "bosse" des marmottes (B)

La marmotte alpine est naturellement présente sur les pelouses d’altitude. Ici, elle occupe un lieu singulier que l'on à coutume d'appeler la "bosse" des marmottes. Ce rongeur hibernant n’est visible que d’avril à octobre. La marmotte vit en famille respectant une hiérarchie. Les jeux, les toilettes, les rixes et les morsures assurent la dominance d’un couple ainsi que la cohésion du groupe. Chacun participe à la délimitation du territoire en frottant ses joues sur des rochers ou en déposant crottes et urine. Lors d’un danger, la marmotte émet un sifflement aigu et puissant afin d’en avertir les autres.

Attribution : PNE - Coursier Cyril

Swertie vivace (C)

Au début du mois d'août, les étoiles violettes de la swertie s'ouvrent sous le soleil. A la base de chacun des cinq pétales, deux fossettes luisantes emplies de nectar attirent les insectes. De la famille des gentianes, cette belle fleur est une vivace qui résiste à la mauvaise saison grâce à son bourgeon hivernal persistant au ras du sol, entouré d'une rosette de feuilles protectrices.

Attribution : Bernard Nicollet - PNE

Col d'Arsine (D)

Le col d'Arsine constitue un lieu de passage et de visite important sur le Tour des Ecrins et de l'Oisans (GR54). Il donne un point de vue remarquable sur le massif des Agneaux. Le col fait partie d'un itinéraire ancien utilisé parfois à la place du passage par le col du Lautaret. Point de passage entre la Guisane et la Romanche, l'endroit est cité dès le Moyen-Âge comme lieu de confrontation pastorale entre les communautés de Villar d'Arène et du Monêtier-les-Bains.

Attribution : Cyril Coursier - PNE

Jonc arctique (E)

Même s'il est relativement commun dans certains marais acides, le jonc arctique n'en est pas moins protégé sur tout le territoire des régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Reconnaissable à son absence totale de feuilles, il possède dans le tiers supérieur de la tige des fleurs peu nombreuses et noirâtres. Les tépales de ces dernières sont obtus et un peu plus courts que la capsule.

Attribution : Christophe Albert - PNE

Lagopède alpin (F)

Cinq heures du matin, à plus de 2 000 m d’altitude, au mois de mai, le jour se lève sur les landes à myrtilles qui apparaissent entre les plaques de neige. Soudain, un cri rauque, quasi métallique, déchire l’ambiance calme de l’aube : c'est le lagopède alpin en pleine parade nuptiale. Originaire de la toundra arctique, le lagopède alpin, appelé parfois perdrix des neiges, était présent dans toute l’Europe pendant les glaciations avant de voir son espace de vie se restreindre aux montagnes. Il y trouve, aujourd’hui encore, les conditions indispensables à sa survie. Les parcs nationaux alpins ont une responsabilité majeure dans la conservation de cette espèce. L'inventaire de l'unité naturelle Haute Romanche en 2005 a démontré l'existence d'un noyau important de population sur le site.

Attribution : PNE - Combrisson Damien

Moraine (G)

Le site d'Arsine présente un beau complexe moranique avec son cortège floristique de marge glaciaire. La moraine frontale du glacier d'Arsine repose sur un complexe de glaciers rocheux végétalisé occupant le bas du cirque sur une quarantaine d'hectares. Cet ensemble correspond vraisemblablement à un remaniement des dépôts glaciaires abandonnés suite à l'installation d'un pergélisol. C'est-à-dire que le sol se maintient constamment à une température égale ou inférieure à 0º C durant plusieurs années. Ce phénomène s'est vraisemblablement produit lors du refroidissement climatique du Dryas récent, soit 11 000 à 10 000 ans avant notre ère.

Attribution : PNE - Nicollet Bernard

Un régime aquatique (H)

La bergeronnette des ruisseaux est une "hyperactive" qui compose son repas de mouches, moustiques, libellules et toutes sortes de larves d’insectes aquatiques. Elle chasse au bord de l’eau, en sautillant de pierre en pierre ou en volant sur place pour happer ses proies. Il lui arrive de pêcher des crustacés, des mollusques et même de petits poissons pour compléter son alimentation. Pour construire son nid, elle ne quitte pas non plus les rives humides, recherchant même la proximité d’une chute d’eau ou du courant d’une rivière.

Attribution : PNE - Combrisson Damien

Vêlage (I)

Quand le lac est gelé et que la température de l'air se réchauffe, la glace se détend en provoquant ce qui s'appelle le "chant de lac". Le lac ouest est le dernier du massif où il est encore possible d'observer des chutes de séracs (front du glacier) dans ses eaux provoquant un bruit sourd qui résonne.

Attribution : PNE - Masclaux Pierre

❄️ Fonte du glacier d'Arsine (J)

Le lac d'Arsine est né dans les années 1950 à la suite de la fonte du glacier d’arsine. Devant son évolution rapide, il est suivi dès 1969 et en 1985 des mesures plus complètes révèlent un volume d’eau de 800 000 m3 contenu par une moraine fragilisée par la présence de glace en son sein. Avec ce risque de rupture, des travaux d’urgence sont entrepris dès le printemps suivant pour stopper la montée du niveau du lac par un chenal de régulation creusé à travers la moraine frontale. Près de 30 ans plus tard, le site glaciaire est toujours suivi de près par les agents du Parc. Et le risque est complètement écarté.